

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 8 octobre 2020 à 9h00 par
vidéoconférence.

Sont présents

Mme Valérie Plante, présidente, mairesse de la Ville de Montréal
Mme Sylvie Parent, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil
M. Martin Dampousse, maire de la Ville de Varennes
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny
M. Benoit Dorais, président du comité exécutif de la Ville de Montréal
M. Sylvain Ouellet, vice-président du comité exécutif de la Ville de
Montréal
Mme Maya Vodanovic, membre du conseil de la Ville de Montréal

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la
communauté, M. Tim Seah assistent à la séance.

La séance est ouverte par la présidente à 10h20.

Rencontre de la Table métropolitaine en santé publique.

PRÉSENTATIONS

- Promenade fluviale sur la digue de la voie maritime
- Parc métropolitain agricole

CE20-142

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE
17 SEPTEMBRE 2020

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 17
septembre 2020.



CE20-143

COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC EN VUE DE LA PRÉSENTATION AU MDELCC D'UNE DEMANDE DE SOUSTRACTION DE L'OBLIGATION DE PROCÉDER À UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Il est résolu:

- De collaborer avec la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac en vue de la présentation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'une demande de soustraction de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement à l'égard des travaux de construction projetés pour l'aménagement d'un ouvrage de protection nécessaire pour prémunir son territoire et celui de la Municipalité de Pointe-Calumet contre des dommages pouvant résulter d'inondations appréhendées ;
 - De transmettre copie de cette résolution à la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, à la MRC de Deux-Montagnes et au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
-

CE20-144

PORTRAIT DES ENJEUX MÉTROPOLITAINS POUR LE SECTEUR CULTUREL ET AXES D'INTERVENTION

Il est résolu:

- De prendre acte de la version préliminaire du Portrait des principaux enjeux métropolitains pour le secteur culturel dans le contexte de la pandémie du coronavirus, tel que discuté lors de la séance de travail du 30 septembre 2020 de la Table métropolitaine sur la culture ;
 - De soumettre à la consultation des cinq secteurs ce Portrait des principaux enjeux métropolitains pour le secteur culturel dans le contexte de la pandémie du coronavirus et d'intégrer à la version finale du document les commentaires et suggestions obtenus ;
 - De demander à la ministre de la Culture et des Communications, Madame Nathalie Roy, et au ministre de l'Économie et de l'Innovation, Monsieur Pierre Fitzgibbon, de prévoir des mesures compensatoires pour les travailleurs et entrepreneurs du secteur culturel directement touchés par les récentes directives du gouvernement du Québec pour freiner la deuxième vague de la pandémie.
-

CE20-145

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Gail Gauvin, en qualité de secrétaire-réceptionniste, pour une durée de cinq ans, du 15 février 2021 au 14 février 2026, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE20-146 RENOUELEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE CONSEILLÈRE EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Émilie Charbonneau, en qualité de conseillère en recherche, pour une durée de cinq ans, du 7 mars 2021 au 6 mars 2026, aux conditions et traitement annuel en conformité avec la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE20-147 EMBAUCHE D'UN ANALYSTE-RÉDACTEUR

Il est résolu d'autoriser le directeur général à embaucher un analyste-rédacteur pour combler un poste vacant, et ce pour une durée de cinq (5) ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE20-148 OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES STATIONS LIMNIMÉTRIQUES

Il est résolu d'adjuger à la firme «Divex Marine Inc» le contrat d'entretien des 29 stations limnimétriques de la Communauté pour les volets 1 (automne 2020, récupération des règles) et 2 (hiver 2020, entreposage des règles) pour des montants forfaitaires respectifs de trente-huit mille neuf cent trente-six dollars (38 936,00 \$) et de trois mille huit cent quarante dollars (3 840,00 \$) plus toutes taxes applicables, selon les termes et conditions de sa soumission, suite à un appel d'offres sur invitation et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cette fin.

CE20-149 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION RELATIVEMENT AUX TRAVAUX SUR LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION

Il est résolu d'autoriser le directeur général à signer le renouvellement de la convention d'aide financière relative aux travaux de la Communauté en matière de gestion des risques d'inondation.

CE20-150 APPUI À AÉRO MONTRÉAL POUR LA PRÉSENTATION AU CONSEIL EMPLOI MÉTROPOLE D'UN PROJET SUR LA PRODUCTIVITÉ ET L'OPTIMISATION DES COMPÉTENCES

Il est résolu d'appuyer la demande de financement d'Aéro Montréal au Conseil emploi métropole pour le projet « Augmenter la productivité des PME en optimisant leur utilisation des compétences ».

CE20-151 LISTE DES ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 28 août au 18 septembre 2020.

CE20-152 AMÉNAGEMENT D'ACCÈS À LA RIVIÈRE DES MILLE ÎLES À LAVAL DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT RÉCRÉATIF ET UTILITAIRE

Il est résolu:

- D'inscrire le projet d'aménagement d'accès à la rivière des Mille Îles à Laval, dans le cadre de la mise en place d'un circuit de transport récréatif et utilitaire, à la liste des projets consolidée des projets retenus 2019-2020 du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain ;
 - D'autoriser le financement de ce projet de mise en valeur pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de 400 000 \$ incluant les taxes nettes, répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec ;
 - D'autoriser le directeur général de la Communauté à signer la convention et tout autre document requis à cette fin.
-

DOCUMENTS DÉPOSÉS

POUR INFORMATION

- Projet de loi 66 - impacts sur l'aménagement du territoire (tableau par secteur).

Positions

Dénonciation de l'interprétation que fait la CPTAQ de l'article 65 alinéa 2 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) à l'effet qu'une demande d'exclusion déposée par une municipalité locale se situant sur le territoire d'une communauté métropolitaine doit, pour être recevable, être appuyée par cette dernière et non par la MRC

Ville de Laprairie - résolution 2020-09-293 du 8 septembre 2020

- En appui aux MRC de la Couronne-Sud, demande à la CPTAQ : a) de surseoir à l'application de sa nouvelle position face à l'article 65 b) de continuer de traiter les demandes d'exclusion qui sont déposées par les municipalités locales du territoire métropolitain avec l'appui de leur MRC.



Pour information

Lettre de M. Rogerio Correia du ministère des Transports, datée du 30 septembre 2020 en réponse à la résolution CE20-095 de la Communauté métropolitaine de Montréal, relativement aux travaux d'élargissement de la route 337.

Lettre de M. Patrick Bousez de la MRC de Vaudreuil-Soulanges du 2 octobre 2020 adressée à M. Stéphane Labrie, président de la CPTAQ, demandant une rencontre en lien avec l'application de l'article 65 al.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h57.

Les résolutions numéros CE20-142 à CE20-152 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Valérie Plante
Présidente

Tim Seah
Secrétaire